

IDEME : trois années d'action partenariale en faveur de l'égalité professionnelle, ça sert à quoi ?

Depuis début 2016, de l'obligation d'égalité à l'équilibre vie personnelle et vie professionnelle, en passant par la réduction des écarts de salaires, la lettre d'information Ideme a tout abordé ou presque sur l'égalité professionnelle. Même s'il reste encore du chemin à parcourir, cette lettre sera la dernière du projet qui est arrivé à son terme en octobre 2018.



Des représentants de l'État, des représentants des employeurs et des salariés, un OPCA, des consulaires, une association, voilà trois années qu'une vingtaine de partenaires œuvre conjointement au sein du projet Ideme pour renforcer la prise en compte de l'égalité professionnelle femmes-hommes par les entreprises. Plusieurs actions ont été menées : diffusion de neuf lettres d'informations, production de cinq outils régionaux, création d'un site internet, conduite de dix ateliers de valorisation de bonnes pratiques, et deux accompagnements d'entreprise. Ce que cela a produit pour les entreprises ?

Une meilleure connaissance des notions afférentes au sujet, des acteurs du territoire et de leurs missions, un accès facilité à des ressources (retours d'expérience d'entreprises, outils, documents) en faveur d'un diagnostic étayé, d'actions enrichies et adaptées, et enfin, la mise à disposition d'outils permettant de faire de l'égalité professionnelle, un sujet de dialogue social au sein de l'entreprise. Du côté des partenaires, le réseau créé depuis trois ans a permis aux acteurs du territoire de mieux se connaître et de mieux se coordonner.

Le tout au service d'une capacité d'agir renforcée en faveur de l'égalité professionnelle femmes-hommes !

(((La vie du projet Ideme



Des ateliers de partage de bonnes pratiques dans et pour les entreprises

Depuis la dernière lettre d'information, trois ateliers ont été organisés, le 20 septembre à la Commune de Damparis, le 4 octobre chez ActeSur et le 12 octobre au sein de Inovyn. En page 3, rétrospective des thèmes abordés lors des dix ateliers organisés dans le cadre du projet Ideme.

Le séminaire de clôture de projet

Cette clôture conviviale a réuni les partenaires, le 2 octobre dernier de 15 à 19 h à Besançon. L'objectif, faire le bilan du projet et repérer les perspectives d'action sur le sujet de l'égalité professionnelle et de la mixité pour les années à venir. De 17 à 19 h, les entreprises franc-comtoises volontaires ont été conviées à échanger avec les partenaires à partir de leurs questions concrètes. Retour sur cette manifestation en page 2.

Forum de clôture Ideme un bilan positif, des actions à poursuivre !

Le 2 octobre, 24 personnes ont participé au forum, organisé en deux temps : bilan du projet, puis échanges avec des entreprises ayant mené des actions.

Une exposition de dessins, réalisée par Gérard Mathieu, a également permis d'aborder le sujet de l'égalité professionnelle sous un angle plus humoristique.



Des actions régionales valorisées

Les partenaires ont souligné les principales réussites du projet Ideme. Il s'agit d'abord de la coordination et de la valorisation des actions régionales, en lien avec l'instauration d'un partenariat sur l'égalité professionnelle au service des entreprises. Ils ont également insisté sur la création d'outils pertinents, qu'il serait à leurs yeux intéressant de pérenniser : lettres d'information trimestrielles, site web www.ideme.org. La richesse des débats au cours des ateliers est enfin pointée, avec une diversité des secteurs et domaines d'activité des entreprises participantes.



Pas une priorité, mais de réels besoins

Si le sujet est encore très peu une priorité dans le monde du travail, les besoins n'en sont pas moins réels. Les sujets d'actualité concernent ainsi la prévention des violences sexistes et sexuelles, et l'accompagnement des entreprises à mettre en place leurs obligations réglementaires. De manière générale, les partenaires ont réitéré la nécessité d'outiller les entreprises afin de repérer les actions déjà menées et les axes d'amélioration à mettre en place, dans une démarche plus globale et plus concertée.



Des entreprises se mobilisent

Les témoignages de trois entreprises sont venus étayer ces propos. Anne Rosenblatt, de Inovyn, a exposé le contenu de l'accord égalité professionnelle, en pointant la difficulté à faire évoluer des comportements et habitudes bien ancrés, par exemple lors de l'intégration d'une opératrice en production. Alain Piacco, du Garage Solidaire du Jura, a ensuite témoigné des efforts faits pour la mixité dans les métiers de la réparation automobile. Evelyne Sagon, de la Commune de Damparis, a fait part des actions menées auprès des citoyens, élus et agents.

Partout des freins sont à lever avant de passer à l'action : stéréotypes, méconnaissance du sujet, déficit de méthode. Le point commun à ces expériences : une volonté sans faille de la direction, convaincue que l'égalité professionnelle et la mixité sont des enjeux prioritaires pour l'entreprise, et de manière générale pour la société.

Echanger sur ses pratiques, premier pas vers l'égalité professionnelle



Au cours du projet Idem, dix ateliers en entreprises ont été organisés, regroupant au total une centaine de personnes. Des formats courts, avec un public restreint, ces ateliers ont été l'occasion pour les participants de parler de leurs avancées et difficultés en matière d'égalité professionnelle et de mixité.

La variété des thèmes abordés souligne la complexité du sujet pour encore bien des acteurs d'entreprises : Comment favoriser la mixité lorsque l'on est dans un

secteur fortement masculinisé ou féminisé ? Ca veut dire quoi, l'égalité salariale, quand femmes et hommes n'occupent pas du tout les mêmes postes et que la convention collective définit les règles de rémunération ? Que mettre dans un accord sur l'égalité ? Quel lien avec qualité de vie au travail, ou d'autres thèmes de négociation ? De manière générale, les témoignages ont tous insisté sur la difficulté à aborder le sujet, pour deux raisons principales : la méconnaissance de ce que recouvre la notion, avec parfois même un scepticisme sur l'utilité d'en parler ; l'absence de méthode pour mettre en place un plan d'action.

Des réponses concrètes, une meilleure connaissance des ressources disponibles sont les principaux atouts soulignés de ces rencontres.

Même si de belles initiatives ont été mises en valeur, force est donc de constater qu'il reste encore un long chemin à parcourir pour que l'égalité devienne, enfin, une priorité pour employeurs et salariés.

Violences sexuelles et sexistes au travail : des actions en région prévues en 2019 !



Dans le cadre d'un appel à projet national, FETE – Femmes, égalité, emploi – mettra en œuvre à partir de 2019, un projet de prévention et de lutte contre les violences sexuelles et sexistes.

Dans la continuité du plan d'action présenté par la ministre du Travail et la secrétaire d'État chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes le 9 mai,

un appel à projet a été lancé dans chaque région pour lutter contre les violences sexuelles et sexistes au travail. En région, c'est la proposition de FETE¹, « Femmes, Egalité, Emploi », qui a été retenue.

Trois représentations de théâtre-interactif sont prévues pour informer et sensibiliser le grand public. Des actions de formation seront également menées auprès des acteurs de l'entreprise : direction, RH, représentant.e.s des salariés. Un kit numérique proposant des outils « clé en main » sera mis à disposition des personnes sensibilisées. Enfin, en partenariat avec l'association Solidarité Femmes², FETE proposera un accueil pour les femmes victimes de violences. Rendez-vous début 2019 pour le démarrage opérationnel de ces actions !

Contact : Canelle RECHAIN, FETE - Femmes, Egalité, Emploi 10 rue Jean Renoir - 21000 DIJON Tél: 03 80 43 28 34 c.rechain@fete-egalite.org

⁽¹⁾ FETE : structure régionale qui mène des actions d'information et de communication, de sensibilisation, de formation et d'accompagnement auprès de différents publics pour promouvoir l'égalité femmes-hommes dans la vie professionnelle

⁽²⁾ Solidarité Femmes : réseau d'associations spécialisées dans l'accueil, l'accompagnement et l'hébergement des femmes victimes de violences. L'association dispose de plusieurs antennes dans la région.

Un World Café pour sensibiliser apprentis, alternants, stagiaires

80% des **FEMMES**
CONFRONTÉES AU **SEXISME AU TRAVAIL**

Parce qu'agir contre les comportements sexistes commence dès la formation, des actions sont menées auprès des stagiaires, alternants ou apprentis, pour les aider à y faire face.

Les stagiaires, alternants ou apprentis sont parfois confrontés en stage à des situations auxquelles ils ne savent pas faire face, soit par méconnaissance de leurs droits, soit par incapacité à réagir de façon

adaptée à des commentaires et plaisanteries déplacés ou comportements sexistes.

Forts de ce constat, la DDDFE¹ du Jura et les directrices des centres d'information et d'orientation ont décidé d'agir. Avec l'aide de l'association FETE, elles ont proposé à trois lycées professionnels du Jura de bénéficier d'une action permettant à leurs élèves d'aborder sereinement le déroulement de leurs stages. 40 élèves du lycée du bois de Mouchard, du lycée Jacques Prévert de Dole et du lycée Friant de Poligny vont ainsi participer en octobre à divers ateliers. Au programme : jeux, diffusion de DVD sur des situations vécues en entreprise, rencontres avec des dirigeants qui évoqueront leur façon de voir la vie en entreprise, notamment sur les sujets de la mixité et de l'égalité, ateliers sur les droits des salariés.

Il s'agit d'être très pragmatique, de fournir des clés aux élèves pour leur permettre de faire face à des situations difficiles.

En faisant le pari que ces futurs salariés ou dirigeants pourront, dans leur emploi à venir, veiller à l'égalité professionnelle, à la mixité, au respect et à la non discrimination...

¹ Délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes.

Un mot, une définition : VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES

Les violences sexuelles et sexistes au travail trouvent leur fondement dans le sexisme, notion qui regroupe à la fois des croyances et des comportements qui tendent à stigmatiser ou à délégitimer les femmes en raison de leur sexe. La loi du 17 août 2015, relative au dialogue social et à l'emploi, interdit les agissements sexistes et précise que « nul ne doit subir d'agissement lié au sexe d'une personne, ayant pour objet ou pour effet de porter atteinte à sa dignité ou de créer un environnement intimidant, hostile, dégradant, humiliant, ou offensant. » Les violences sexuelles et sexistes recouvrent les formes de sexisme les plus extrêmes. Elles sont au nombre de sept : l'injure non publique à caractère sexuel ou sexiste, la diffusion de messages contraires à la décence, l'exhibition sexuelle, la captation et la diffusion d'images, le harcèlement, les agressions sexuelles et le viol. Ainsi, une insulte prononcée lors d'une réunion interne, l'envoi de courriels à caractère pornographique depuis la messagerie professionnelle, l'exhibition sexuelle envers un collègue, et la réalisation et la diffusion de montage vidéo à caractère sexuel sont des exemples de ce que recouvrent les violences sexuelles et sexistes. Elles sont punies par le code pénal.

Le plein d'Énergie pour l'égalité professionnelle



Créée en 2011, la Vallée de l'Énergie fédère des industriels, des laboratoires et des écoles au sein de la filière énergie. L'égalité professionnelle a été très tôt l'un de ses sujets de préoccupations : outre la faible visibilité des activités de la filière, celle-ci souffrait en plus d'un déficit d'image liée aux métiers de l'industrie, en particulier chez les jeunes filles.

Les femmes représentent la moitié de la planète

« Si on oublie les femmes, on oublie la moitié de la planète, et on se prive de compétences indispensables aux entreprises », indique Cécile Duong, Responsable Communication et Marketing au sein de la Vallée de l'Énergie.

D'où de nombreuses actions de sensibilisation et d'informations, et la création d'un réseau de marraines, une quarantaine à ce jour, salariées d'entreprises de la Vallée de l'Énergie. « Il s'agit de lutter contre des clichés, des stéréotypes très ancrés chez les jeunes filles : je ne serai pas à la hauteur, les métiers sont trop techniques, je n'arriverai pas à concilier vie de famille et vie professionnelle, ... », note Cécile Duong.

La Vallée de l'Énergie inscrit ses actions dans des dispositifs multiples

Deux types d'actions sont menés : des rencontres directes de jeunes filles avec les marraines, en partenariat avec lycées, collèges, mais aussi universités ; des balades dans la Vallée sous la forme de visites d'entreprises, destinées au personnel d'établissements scolaires. La VDE agit au sein de différents dispositifs déployés dans le Territoire de Belfort : Watt'Elles, Industrie au Féminin, Semaine de l'Industrie, Sciences de l'Ingénieur au féminin, entre autres.

Outre l'information, il est aussi question de faire le lien avec l'innovation et la recherche. C'est encore parler de compétences et rendre visible les métiers et les possibilités d'évolution.

Ces actions vont s'intensifier dès la rentrée 2018, toujours au travers d'actions dédiées aux questions d'égalité professionnelle, mais aussi par le biais d'une collaboration étroite avec l'Université populaire de Belfort.



Le « kit pour agir contre le sexisme »

C'est pour mieux prévenir et prendre en charge les agissements sexistes au travail que ce kit a été conçu. Alors qu'ils sont prohibés par le code du travail, ces agissements sont trop souvent banalisés et tus dans le monde de l'entreprise. Employeurs, DRH, salariés et leurs représentants, trouveront là des clés concrètes pour pouvoir s'emparer du sujet !

Avec loi du 17 août 2015 relative au dialogue social et à l'emploi, « le sexisme » fait son entrée dans le code du travail. L'agissement sexiste dans l'entreprise est interdit. Pour l'employeur, cela rentre dans le cadre de son obligation de moyen en terme de santé-sécurité. Parce que cette notion est multiforme et qu'elle peut être difficile à aborder par les acteurs de l'entreprise, le Conseil Supérieur de l'Égalité Professionnelle ¹ a publié en 2016, un kit pour outiller les employeurs, les DRH, les salariés et leurs représentants.

On y trouve d'abord des repères juridiques avec une définition de ce qu'est un agissement sexiste et ce qui le distingue d'autres notions, des illustrations par des exemples, et des précisions sur les sanctions encourues. Tour à tour, l'employeur, les représentants du personnel et les victimes d'agissements sexistes trouveront une fiche qui leur est consacrée avec des pistes d'action concrètes pour agir. La dernière partie du kit est quant à elle dédiée à la présentation de dix leviers d'action pour l'entreprise qui se situent aussi bien au niveau de la prévention que de la prise en charge des victimes.

Le kit a été labellisé « Sexisme, pas notre genre »

¹ Conseil Supérieur de l'Égalité Professionnelle : il est créé en 1983 et composé de représentants des syndicats de salariés, des organisations patronales, de l'administration et de personnalités qualifiées. Il est notamment chargé de réaliser des études et de formuler des propositions pour faire progresser l'égalité professionnelle.

Groupe Ressource

AFT Transport Logistique 03 81 48 58 09
AGEFOS PME FC 03 80 78 94 84
APEC 03 81 25 52 91
CGT Franche-Comté 03 81 81 32 49
CMA25 03 39 21 22 23
CMA39 03 39 21 22 23
CCI 90 03 84 54 54 54
Dél. Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité
Bourgogne 03 80 44 67 28 et Franche-Comté 03 81 61 89 76
Dél. Départementale aux Droits des Femmes et à l'Égalité
- Haute-Saône 03 84 96 17 05-
- T. de Belfort 03 84 58 87 23
- Doubs 03 63 18 50 89
- Jura 03 63 55 83 67
DIRECCTE Bourgogne-Franche-Comté 03 63 01 70 00
EMFOR 03 81 25 52 29
FETE 03 80 43 28 34
FNTR Franche-Comté 03 81 47 96 00
MIFE - Cité des métiers 03 84 90 40 01
UR CFE - CGC Franche-Comté 09 83 44 20 39
UR FO Doubs 03 81 25 02 93
URI CFDT Franche-Comté 03 81 85 38 48

Contact Aract - Céline Roussel 03 80 50 99 83

Agenda

Trophées mixité ces établissements scolaires. Académies Besançon & Dijon
Judi 15 nov. 2018 après-midi
- Dominique Chatte, mission égalité filles garçons - Rectorat de Besançon
03 81 65 49 33
- Catherine Pistolet, DRDFE 03 81 25 13 39

Les Entrepren'heureuses - Agricultrices, productrices, cheffes d'entreprise
Judi 22 nov. Salle des fêtes de Damparis
Contact : Kelles Energies Bourgogne
kellesenergies.dijon@gmail.com

Remise de prix concours « Initiative au féminin » 13e édition
Lundi 3 déc. 2018 - Lieu à préciser
Contact : Initiative au féminin 03 81 65 37 65